

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Démolition d'un centre de vacances et reconstruction d'un ensemble de logements - Terrain AZUREVA à Fréjus (83)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ANAHOME IMMOBILIER

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

FEVAL Thibault en qualité de directeur d'opérations

RCS / SIRET

5 2 1 3 1 1 2 7 4 0 0 0 4 2

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39° a) Travaux, constructions et opérations d'aménagements	* Caractéristiques du projet : le projet est soumis à demande au cas par cas : -la surface de plancher est de 39 900 m ²
41° a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités ou plus	-la surface de l'assiette foncière est de 192 661 m ²
47° c) Premiers boisements et déboisement	*Création de parkings visiteurs : 160 places *Surface à défricher : 18 381 m ² soit 1,83 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet se situe dans une résidence touristique désaffectée et porte sur la démolition de l'ensemble des bâtiments existants et la reconstruction de 14 bâtiments destinés pour du logement.

Seront créés :

- 350 logements accession libre avec 450 places de stationnement en sous-sol, 350 places extérieures et 70 places visiteurs
- 215 logements locatifs aidés avec 120 places de stationnements en sous-sol et 120 places extérieures
- 115 logements seniors avec 50 places de stationnement en sous-sol et 90 places visiteurs extérieures.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet a pour objectifs :

- 1) la réalisation de logements en accession libre
- 2) la réalisation de logement locatifs aidés
- 3) la création d'une résidence sénior
- 4) la création d'aménagements paysagers pour garantir la bonne insertion du projet dans son environnement et la mise en valeur du parc naturel existant notamment au nord de l'assiette foncière

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux se dérouleront en plusieurs phases :

- Démolition des constructions existantes;
- Réaménagement de la voie d'accès et de desserte du secteur;
- Réalisation simultanée du défrichage et des confortements du terrain (selon études géotechniques détaillées);
- Terrassements et aménagements des fondations;
- Construction de l'infrastructure et de la superstructure des bâtiments résidentiels;
- Aménagements extérieurs et paysagers.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après la mise en service des bâtiments, les usagers se déplaceront librement dans les parties communes extérieures. Ils pourront stationner dans les sous-sols et dans les parcs de stationnement extérieurs attribué à chaque bâtiment. Les espaces paysagers à proximité des bâtiments permettront l'intégration du projet dans son environnement et les perceptions vers la plaine de la Vernède. Le parc naturel existant sera mis en valeur de manière à permettre aux usagers de s'y promener, de pratiquer des activités sportives ou toute autre activité nature.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- *Modification du PLU autorisant le projet
- *Dossier d'incidences au titre de la loi sur l'eau (Autorisation)
- *Demande d'autorisation de défrichement
- *Demande de permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
(1) Surface de plancher :	(1) 39 900 m ²
(2) Surface défrichée :	(2) 18 381 m ² soit 1,83 ha
(3) Assiette foncière :	(3) 192 661 m ² soit 19,3 ha
(4) Places de stationnement visiteurs ouvertes au public :	(4) 160 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune de FREJUS (Var)
Impasse Missiri / Rue de Vernèdes

Parcelles concernées :
section AT 105-136-532-690-839
(Cf. annexe 2 Plan de situation et
annexe 5 - projet sur vue aérienne)

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 3° 2 7 ' 0 2 " 72N Lat. 0 6 ° 4 3 ' 2 5 " 78E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Fréjus

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas inclus dans le périmètre d'une ZNIEFF. Les ZNIEFF les plus proches sont situées à plusieurs kilomètres (Cf. Annexe 7)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé au droit de la commune de Fréjus, qui ne se situe pas en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans une zone couverte par un arrêté préfectoral de protection biotope (APPB). Les 2 zones les plus proches concernée par un APPB se situent à plusieurs dizaines de kilomètres (cf. carte de localisation des périmètres d'APPB - Annexe 7)
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé au droit de la commune de Fréjus qui est une commune littorale. Le périmètre d'étude se situe en dehors de la bande littorale (cf. Annexe 2- Plan de situation)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle nationale ou régionale, une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un plan de prévention du Bruit dans l'environnement sur le département du Var est approuvé en juin 2016 et concernant le bruit engendré par l'autoroute A8 (cf. annexe 7)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé au sein ou à proximité d'un bien inscrit au patrimoine mondial, d'un monument historique ou d'un site patrimonial remarquable.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans une zone humide (cf. Annexe 7)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte par un Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles de Mouvements de Terrain approuvé le 15/05/2001. - RLS (RAVINEMENT LEGER / REPTATION) - Zone Bleue, - RLSG (RAVINEMENT LEGER / REPTATION / GLISSEMENT) - Zone Bleue. Le projet se situe en partie en zone bleue RLSG et en partie en zone bleue RLS et fait l'objet de mesures d'évitement des impacts (cf. p. 57-59 du diagnostic figurant en Annexe 7) calées sur une étude géotechnique complète (Annexe 13) qui indique qu'aucune trace d'instabilité importante n'a été relevée sur le site, même si celui-ci a été classé en zone bleue du Plan de Prévention des Risques Mouvements de Terrain Naturel applicable à la Commune de BEAUSOLEIL.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre d'étude se situe en dehors des périmètres liés aux sites inscrits et classés (cf. Annexe 7)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas inclus au sein d'un site Natura 2000. Le site Natura 2000 le plus proche est le site Embouchure de l'Argens situé à 1,5 km (cf. Annexe 6 et annexe 7).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors des sites classés répertoriés à proximité de la commune de Fréjus (cf. carte de localisation des sites classés à proximité - Annexe 7)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera aucun prélèvement d'eaux, ni au sein des eaux souterraines.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne présente pas d'incidence sur le niveau ou la qualité des eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit une gestion des déblais et remblais sur la parcelle sans excédent de matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit une gestion des déblais et remblais sur la parcelle sans besoin de matériaux extérieurs.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une caractérisation complète du milieu naturel (faune et flore) existant sur le secteur d'emprise du projet a été réalisée sur la base d'éléments bibliographiques et des prospections de terrain. Un inventaire 4 saisons est prévu sur la parcelle et a débuté en mai 2021. Les conclusions des observations permettront de mettre en oeuvre des mesures adaptées afin d'éviter les incidences sur la biodiversité et les continuités écologiques.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas inclus au sein d'un site Natura 2000 (cf. Annexe 6, Annexe 7) et n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les habitats et espèces communautaires.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences directes ou indirectes sur les zones à sensibilité particulière, le site d'implantation n'interceptant aucune de ces zones à sensibilité particulière.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe au sein d'une résidences touristiques désaffectées qui sera démolie puis reconstruction en utilisant l'emprises déjà anthropisée. Les espaces naturels autour des constructions seront intégralement conservées.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé au sein d'un quartier historiquement résidentiel et touristique qui n'est concerné par aucun risque technologique.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe en faible partie en zone à risque inondation (cf. annexe 7).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La nouvelle résidence induira des trafics supplémentaire au sein du quartier qui était auparavant très dynamique au vu des activités touristiques résidentiel. Les incidences seront donc négligeables.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	A l'état initial, les routes existantes autour de l'opération en particulier induisent des nuisances sonores sur le pourtour du périmètre d'étude. Au coeur de l'éopération, l'ambiance acoustique reste clémente. A terme, le trafic supplémentaire est considéré comme étant négligeable au vu du traficvexistant sur les routes périmphériques ce qui n'indura pas de nuisance sonore notable sur l'ensemble du quartier.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas d'odeurs particulières et ne sera pas concerné par des nuisances olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet à caractère résidentiel n'engendrera pas de vibrations, ni en phase chantier, ni dans sa phase d'exploitation (logements).</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les aménagements aux abords des bâtiments et des accès seront équipés de sources lumineuses éclairant les sols pour des raisons de sécurité du public.</p> <p>A l'état initial, les espaces publics limitrophes au site sont équipés d'éclairage public.</p> <p>In fine le nouveau quartier résidentiel prendra en compte la pollution lumineuse induite par ses aménagements en proposant des installations adaptées de manière à préserver la qualité de la trame noire pour la faune nocturne.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le trafic supplémentaire étant considéré comme étant faible, le projet n'aura pas d'incidence notable sur la qualité de l'air au sein du quartier.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Concernant la gestion des eaux pluviales, une étude hydraulique spécifique sera réalisée dans le cadre de l'établissement de la loi sur l'eau sur la base d'un projet défini. Des bassins de rétentions permettront de gérer les eaux et d'améliorer la situation existante qui aujourd'hui ne prévoit aucune rétention des eaux pluviales provenant des surfaces imperméabilisées de l'ancienne résidence touristique.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées seront rejetées en totalité dans le réseau communal d'assainissement.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>S'agissant des gravats de démolition, des repérages de matériaux amiantés et des diagnostics déchets prédémolition spécifiques seront établis avant la conduite des travaux afin de déterminer la quantité et les filières de gestion (valorisation ou élimination) des déchets générés par les opérations de démolition. In fine, le ramassage des déchets ménagers et triés se fera sur l'ensemble du quartier selon les conditions indiquées dans la réglementation en vigueur.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre de l'opération se situe en dehors de sites et patrimoines paysagers.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Actuellement, l'usage du périmètre de l'opération est un usage à vocation de résidence touristique. In fine, il est prévu de construire des logements. L'usage sera différent mais l'aspect anthropique reste le même.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

DREAL PACA – DDTM du Var – Consultation en ligne des projets soumis à évaluations environnementales du 27/07/2021.
Le projet se situe à proximité d'un projet en construction actuellement et qui a fait l'objet d'un avis de la DREAL en 2016 (F09316P0081). Des mesures ont été mises en oeuvre suite à l'évaluation des incidences du projet sur l'environnement. Cette présente étude prend en compte dans l'aspect biodiversité et enjeux sur les espèces protégées dans l'annexe 7. Cette prise en compte permettra d'éviter les effets cumulés des 2 projets sur la biodiversité locale.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Des mesures d'évitement des impacts du projet sur l'environnement ou la santé humaine seront mises en oeuvre après évaluation des impacts du projet sur l'ensemble des aspects environnementaux :

- choix de la période de travaux en dehors des périodes sensibles pour la faune et la flore,
- préservation des espaces naturels inscrits dans le périmètre de projet,
- mise en oeuvre d'ouvrage de gestion des eaux pluviales limitant les risques d'inondation,
- aménagement paysagers au sein de la résidence et entretien des espaces boisés au sein du périmètre.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu de la prise en compte de la biodiversité, des risques naturels, de l'hydrologie, des nuisances prévisionnelles limitées en phase chantier et en phase d'exploitation, de la qualité paysagère du site => il nous semble que le projet ne doit pas être soumis à étude d'impact car il prendra en compte l'ensemble des enjeux environnementaux en mettant en place des mesures évitant les incidences du projet sur l'environnement, dès lors que les inventaires 4 saisons seront finalisées et permettront de proposer des mesures adaptées. Les aspects hydrauliques seront également abordés dans le cadre d'un dossier loi sur l'eau comprenant une étude hydraulique.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Pièces complémentaires :

- Annexe 7 - Diagnostic environnemental (TINEETUDE Ingénierie)
- Annexe 8 - Pré-diagnostic Faune flore (BUROTIKA)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

le,

Signature



30, chemin de Saint Pierre
06620 LE BAR SUR LOUP
Tél : 09 84 49 22 96
Fax : 09 89 49 22 00
E-mail : contact@tineetude-ingenierie.fr
SIRET : 884 204 0060

en cliquant sur le cadre ci-dessus